

L'ATHOG'LIEN

L'ÉDITO PAR PIERRE CHAPUIS

Madame, Monsieur,

La saison estivale a apporté son regain d'activité à notre village. Les volets des résidences secondaires se sont ouverts. Les familles se sont retrouvées. De nombreux visiteurs ont été accueillis dans les différents hébergements touristiques. Ils ont pu apprécier la beauté de nos paysages, la pureté de nos eaux de baignade et la qualité de notre environnement préservé. Après des périodes de confinement, ils ont profité de nos espaces permettant de combattre la promiscuité. Cette qualité de vie est un atout pour notre région que nous devons faire connaître et préserver.

Malgré une météo parfois incertaine et des conditions sanitaires encore difficiles, nos visiteurs ont profité de nos sites touristiques, le Pont du Diable et sa Via Ferrata ont reçu de très nombreux visiteurs. Ils ont pu aussi profiter des activités et animations estivales, les marchés du vendredi ont connu une grande affluence et le marché artisanal du mardi soir a trouvé un nouveau souffle.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, de nombreux temps culturels ont été programmés. En particulier la pièce de théâtre, le feu d'artifice et son bal qui ont connu une grande affluence. Les foires, séances de cinéma, concours de boules, fête votive se sont adaptés aux différents protocoles pour permettre à toutes et à tous de profiter au maximum de ces moments particuliers.

Tout au long de cette période nos services ont quotidiennement assuré l'accueil du public et la maintenance des divers services, en particulier la distribution d'eau dont la consommation augmente considérablement du fait de l'accroissement important du nombre d'habitants.

Avec la fin des vacances, les enfants ont retrouvé le chemin de nos écoles pour une nouvelle année. Nous constatons avec plaisir que les associations commencent à reprendre leurs activités en respectant les différents protocoles. Cela est important car les activités associatives favorisent le lien social. Elles sont essentielles et sont le reflet du dynamisme de notre commune.

En cette fin d'année les chantiers prévus vont pouvoir commencer, principalement le goudronnage de certaines voies communales, l'aménagement du parking multimodal, ainsi que d'autres petits travaux.

Il semble que la crise du COVID soit mieux maîtrisée. Il y a espoir que les mesures prises pour la combattre vont enfin porter leurs fruits, permettant progressivement à un retour à la normale. Nous pourrons ainsi retrouver des relations sociales conformes à nos aspirations.

Pierre CHAPUIS
Maire de Thueyts

LES TRAVAUX

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE L'AIRE MULTIMODALE

La première tranche de travaux pour l'aire multimodale a débuté au mois de septembre. L'entreprise Paul Avon aidée des agents du service technique a procédé à l'abattage des arbres à l'entrée du parc.

Le nouvel agencement du parking permettra une entrée et une sortie des véhicules beaucoup plus visible depuis la RN 102.



Travaux préliminaires :

- Arrachage de la végétation située dans l'emprise
- Démolition de murets en pierres
- Terrassement pour constitution du fond de forme avec surfaçage et compactage
- Aménagement de l'espace destiné à recevoir les vélos

Revêtement chaussée :

- Mise en œuvre de grave bitumée
- Réalisation d'un tapis d'enrobé

Signalisation :

- Marquage au sol
- Panneaux de signalisation
- Information

Maçonneries, bordures trottoirs :

- Pose de bordures
- Revêtement en béton désactivé ou frotassé
- Reconstruction des angles de murets des parties démolies
- Construction de marches d'escaliers

Local sanitaires publics :

- Réalisation de la plateforme d'assise de l'ouvrage
- Pose du local sanitaires
- Raccordement aux réseaux EU – AEP - Electricité

ENFIN DES VESTIAIRES POUR LE SERVICE TECHNIQUE :

Les agents du service technique disposent à présent de vestiaires afin d'avoir à disposition un espace pour se changer leurs tenues de travail.



DÉBROUSSAILLAGE :

En raison des pluies, les végétaux ont beaucoup poussé. Les agents du service technique ont donc débroussaillé plusieurs fois sur certaines parties.



TRAVAUX ÉCOLE

Les agents ont procédé comme chaque année aux opérations d'entretien courant, de peinture, et diverses réparations. Le sable du bac à sable a été entièrement changé. Dans le cadre de l'opération "École Numérique 2020", nos agents ont installé des vidéoprojecteurs sur pied ainsi qu'un écran de projection.

RETOUR SUR LES DERNIÈRES ANIMATIONS

Chers lecteurs, malgré les restrictions liées aux mesures sanitaires en lien avec la COVID19, nous avons tout de même pu vous proposer une programmation diverse et variée.

Théâtre au Château : vif succès pour La Supercherie Réciproque

Le vendredi 16 juillet, le collectif Les Herbes Folles, jeune troupe de théâtre d'origine lyonnaise, a enchanté la centaine de spectateurs ayant assisté à la représentation de la pièce de théâtre La Supercherie Réciproque. Après la création au festival off d'Avignon le 12 juillet dernier, le collectif a choisi Thueyts pour cette deuxième mondiale, toute première représentation en Ardèche.

Léna Genin, Guillaume Douat et Jean-Malik Amara ont livré une mise en scène inventive, parfaitement adaptée au cadre enchanteur du château de Blou, ponctuée de nombreux jeux de rôles des comédiens, empreinte d'humour et de dynamisme.

Le choix de cette pièce, écrite en 1768 par Françoise Albine Benoist et jamais jouée auparavant, s'inscrit dans un travail de redécouverte des œuvres oubliées de femmes dramaturges du théâtre classique, et de mise en valeur d'un véritable « matrimoine » cher aux comédiens. Initiée par la Médiathèque du Val d'Ardèche et vivement soutenue par la Commune de Thueyts, la représentation de ce vendredi 16 juillet restera donc comme un grand moment de l'animation culturelle de l'été Athogien.



Cinéma sous les étoiles

Comme l'année précédente, nous avons ouvert la saison estivale avec une projection en plein air offerte par la municipalité en partenariat avec la Maison de l'Image.

Le 5 juillet, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées en famille, avec des amis, à la nuit tombée dans la cour du château de Blou. Le soleil se couchant, la séance a pu commencer avec la projection du film Le Discours. Le public a apprécié le film et sa gratuité dans un magnifique cadre.

Le Ciné concert « LE MONDE PERDU »

Le premier film-dino de l'histoire a été projeté le 19 juillet dans le parc du château à Thueyts en partenariat avec la Maison de l'Image.

Une quête périlleuse, des explorateurs intrépides, un amour impossible, une contrée fantastique peuplée de dinosaures, le tout électrisé par une musique narrative et réactive.

Une aventure palpitante, trésor du cinéma muet que l'ensemble OZMA dépoussière à l'aide d'une bande sonore actuelle, touchante et rafraîchissante.

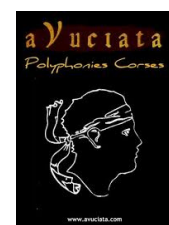


Polyphonies et chants corses A VUCIATA

L'âme Corse était en l'église Saint Jean-Baptiste le 12 août avec le groupe Polyphonies et chants corses A VUCIATA. Les spectateurs ont été sublimés par les chants, par le lien universel de la vibration, qui unit les Hommes de Corse et d'ailleurs au sein d'une même conscience collective.

Source de création collective, il revêt la forme d'un chant polyphonique, porte-parole de tout un peuple, mémoire éternelle qui a su transgresser les lois de l'usure du temps.

Au gré de ses voyages et de ses rencontres, le groupe A VUCIATA a su ouvrir ses horizons à de nouvelles perspectives musicales. Énorme succès...



Chambre 07 - Festival de photographie

La 4ème édition du festival Chambre 07 a eu lieu du 3 au 10 septembre 2021 aux salles voûtées.

Cette exposition rassemblait 13 photographes sélectionnés suite à un appel à candidature lancé par le festival Ardéchois Chambre 07 et FotoArica au Chili.

Le vernissage s'est fait en présence des photographes chilien Pedro Valtierro et mexicain Jorge Aceituno.



Tout en carton

L'exposition des œuvres de Nelly Lemaire a présenté à la médiathèque une sélection originale d'objets et de tableaux réalisés en carton.



Feu d'artifice

Comme chaque année, la Mairie a offert le spectacle pyrotechnique. Cette année, il a été tiré par l'entreprise Artifeux.



Bestioles et fariboles

Parler avec les mains c'est amusant et ça peut rendre service ! L'animation familiale organisée ce jeudi 5 août à la Médiathèque du Val d'Ardèche l'a prouvé.

Suzanne Joux, auteure-conteuse malentendante, a pu raconter des histoires d'animaux en signes, en mots, en tableaux et en chansons.

Elle a fait découvrir au public présent comment « signer » certains animaux et aussi comment on se salue en langue des signes.

Par une animation participative dont elle a le secret, Suzanne a pu une nouvelle fois amuser les enfants et leurs familles, mais aussi sensibiliser chacun à la communication avec autrui.



Une exposition de poèmes inédits à la Médiathèque

Dans le cadre de sa résidence sur le territoire Ardèche des Sources et Volcans, Claire TIPY, auteure de théâtre, a suscité des ateliers d'écriture de poèmes à Monpezat. Des auteurs nommés ou anonymes, de 6 à 98 ans, d'Ardèche ou du Burkina Faso, isolés ou en EHPAD, en collèges ou en écoles, nous ont embarqués dans un voyage riche en couleurs, à travers les images drôles, profondes et singulières de leur « chez soi ».

LA MEDIATHEQUE

MÉDIATHÈQUE
DU VAL D'ARDÈCHE



THUEYTS

Cet été 2021 a été actif à la Médiathèque : après l'émouvante exposition de juin consacrée aux poèmes inédits écrits par les gens d'ici (Là d'où je viens), ce fut en juillet l'exposition des œuvres étonnantes « Tout en carton » de Nelly Lemaire, puis la rencontre en août avec la dynamique animation pour familles « Bestioles et Fariboles » de Suzanne Joux.

La même artiste présentera du 11 octobre au 12 novembre 2021 ses tableaux sous le thème "Apparition", qui amènera chacun à découvrir un univers particulier.

Fidèle à sa mission d'accueil des projets d'animation culturelle qui lui sont proposés, la Médiathèque continue ainsi de s'ouvrir aux artistes locaux : ils ont du talent, il faut que cela se sache.

A ce sujet, la Médiathèque sollicite dès maintenant tous les Athogiens qui seraient prêts à lui confier des documents personnels, cartes postales, photographies, documents, archives, mais aussi réalisations personnelles sur le thème du Pont du Diable, en vue d'une manifestation prévue pour le premier trimestre 2022.

La Médiathèque a également, avec le soutien actif de la commune, programmé une représentation théâtrale de qualité, "La Supercherie Réciproque", donnée par le collectif les Herbes Folles, lors d'une soirée de juillet fort appréciée des spectateurs, Athogiens et touristes. Ce fut l'occasion devant le Château de Blou, à la nuit tombée, d'assister à la deuxième représentation mondiale, après celle présentée au Festival Avignon, d'une pièce venue du théâtre classique et écrite en 1768 par une autrice redécouverte par les comédiens de la troupe accueillie.

Grâce à un dialogue avec plusieurs partenaires (dont Communauté de communes Ardèche Sources et Volcans, Labeaume en musiques, Services culturels de l'Etat, Bibliothèque Départementale de l'Ardèche), la Médiathèque travaille également à plusieurs projets en vue d'élargir ses activités. Ainsi, par exemple sont prévus :

- une exposition-animation entre décembre 2021 et février 2022 relative à l'éveil des tout-petits à la lecture, déjà amorcé par l'accueil de la micro-crèche « Les petits troubadours » à la médiathèque ;
- l'accueil de conférences musicales en février-mars 2022 autour du thème du Pont du Diable
- le développement d'un potentiel numérique pour améliorer notre offre.

Cette ouverture de la médiathèque municipale à tous trouve également à s'exprimer dans le renforcement de l'offre des livres et CD mis à la disposition des Athogiens : achats réguliers de nouveautés, renouvellements de fonds par la bibliothèque départementale, intégration de dons de qualité, sollicitations des fidèles abonnés pour orienter le service proposé.

Une seule volonté fédère les efforts constants de l'équipe de bénévoles, enrichie de sa collaboration avec le conseil municipal des jeunes : faire de la médiathèque un lieu ouvert, à votre écoute, qui répond à l'attente de la population. N'hésitez donc pas à passer nous voir, pour nous faire part de vos envies, et pourquoi pas, pour les personnes désireuses de venir nous rejoindre, pour donner un peu de temps à la culture pour tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite à leur réunion de rentrée, les jeunes du Conseil Municipal (CMJ) ont plein d'idées. Ils souhaitent l'embellissement de leur village pour les fêtes de Noël. Pour cela, ils organisent un concours de vitrines pour les commerces et de maisons décorées. Alors venez vous inscrire en mairie ! Pour leur part, ils veulent décorer la mairie et d'autres lieux publics en construisant des décorations de Noël.

Temps fort, le 11 novembre prend son sens dans le devoir de mémoire pour les citoyens français et en particulier pour nos jeunes. Le devoir de mémoire permet aux jeunes générations de mieux comprendre les racines et les enjeux de l'histoire contemporaine. Les jeunes du CMJ appellent tous les jeunes à les rejoindre pour la commémoration du 11 novembre.

Le conseil municipal a sollicité les jeunes du CMJ afin qu'ils réalisent une enquête auprès de tous les jeunes du village en vue de connaître leurs envies en matière de structures sportives, et leurs attentes par rapport à la médiathèque. Ils n'oublient pas la culture avec pour projet de recenser les livres manquants dans les séries (BD, mangas, romans). Cet état des lieux sera utile pour enrichir la collection et offrir toujours plus aux lecteurs de la médiathèque.



LA VIE DES ÉCOLIERS ATHOGENS

ÉCOLE PRIVÉE LA PRÉSENTATION DE MARIE

C'est lors d'une rentrée anticipée que les 31 élèves de l'école de la Présentation de Marie se sont retrouvés avec joie.

Comme chaque année, de nombreux projets seront proposés aux enfants.

Pour commencer, les élèves du CP au CM2 suivront un cycle natation à la piscine de Pont de Labeaume en septembre/octobre. Ils iront par la suite à la salle omnisport de Montpezat en mars/avril pour s'initier à la pratique du hand.

Tout au long de l'année les enfants seront également sensibilisés à l'écologie. Les grands ont d'ailleurs participé à la manifestation "Nettoyons la nature" organisée par les centres E. Leclerc le vendredi 24 septembre 2021. Au cours de cette journée, les enfants ont arpenté la commune pour ramasser des déchets.



Si la situation sanitaire le permet, trois films seront projetés à la Vesprade au cours de l'année dans le cadre d'École et Cinéma pour les enfants du CP au CM2. La classe des petits participera à la rencontre des cinémas d'Europe.

Nous ne manquerons pas non plus de suivre le retour de Thomas Pesquet sur Terre.

Les deux classes se rendront également à la médiathèque une semaine sur deux et une intervenante d'Ardèche Musique et Danse animera des séances tous les mardis jusqu'à la fin du mois de janvier.

D'autres projets compléteront ce programme déjà bien rempli !

ÉCOLE PUBLIQUE DU VAL D'ARDÈCHE

Projet jardin : Au fil des saisons, les enfants vont participer pleinement à la création du jardin de l'école, situé dans l'espace vert à l'arrière du bâtiment. Ce projet sera l'occasion d'expositions et d'échanges avec des producteurs locaux.



La chorale : L'école va mettre en place une chorale. Les enfants du CP au CM2 auront des séances de chant en commun. Une restitution sera prévue lors de la fête de l'école, au mois de juin.

Nous remercions le SIVU de l'École du Val d'Ardèche qui a largement participé au financement du nouvel équipement numérique de l'école, dont les enfants peuvent profiter depuis cette rentrée.

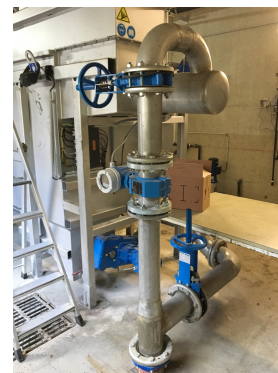


Projet estime de soi et climat de classe : Nous allons accueillir une intervenante, Ophélie Chevret-Artur, qui mènera des ateliers tout au long de l'année avec les trois classes de l'école, afin de travailler autour de la confiance en soi, du respect de l'autre, de la bienveillance, tout ceci au travers d'activités artistiques.

ZOOM SUR...

LA STATION D'ÉPURATION

Les stations d'épuration, tout comme les cours d'eau, sont des environnements fragiles composés de micro-organismes sensibles à certains polluants. Afin de préserver la qualité du milieu naturel et le système d'assainissement dans son ensemble, il est indispensable de respecter certaines règles. Celles-ci s'appliquent à la fois aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



La station d'épuration a connu quelques soucis suite au traitement et au déversement, en début de saison des eaux de piscine dans le réseau des eaux usées.

En effet, les eaux chlorées collectées dans les réacteurs ont oxydé la faune épuratrice (bactéries chargées de dégrader les matières organiques) ce qui a entraîné une production de mousses biologiques bouchant les canalisations.

Ces mousses ont du être extraites de tout le système de canalisations, mettant à l'arrêt total le fonctionnement de la station.

Voici les principales règles à suivre en matière de vidange d'eau de piscine, afin de respecter le fonctionnement des installations d'assainissement et le milieu naturel :

• **Si la parcelle est desservie par un réseau d'assainissement collectif :**

Les eaux de vidange du ou des bassins (peu chargées) peuvent être évacuées dans le réseau d'eaux pluviales **après neutralisation du désinfectant (chlore ou sel) par un produit adapté ou en ne traitant pas les eaux pendant au moins 15 jours suivant le désinfectant utilisé.**

• **Si la parcelle n'est pas desservie par un réseau d'assainissement public:**

Il faut favoriser le rejet par épandage ou infiltration **toujours après neutralisation du désinfectant (chlore ou sel) par un produit adapté ou en ne traitant pas les eaux pendant au moins 15 jours suivant le désinfectant utilisé.**



D'AUTRES REJETS INTERDITS



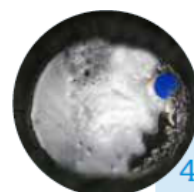
1
Lingettes



2
Huiles, graisses



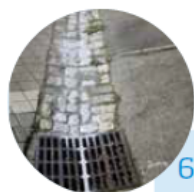
3
Hydrocarbures



4
Lavage automobile sur la voie publique



5
Résidus de chantier
(laitance de ciment, gravats, colle, béton...)



6
Peintures (dont peinture à l'eau)



7
Produits phytosanitaires

LES RISQUES

Risques pour l'usager :

Obstruction des canalisations
privatives d'eaux usées

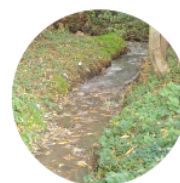
Refoulement des eaux usées
dans l'habitation

Remontée de mauvaises odeurs



Risques pour le milieu naturel :

Pollution des fossés et cours d'eau



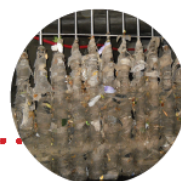
Risques pour la collectivité :

Colmatage des pompes de relèvement

Interventions plus fréquentes, plus coûteuses et
dans des conditions difficiles pour le personnel
d'exploitation

Obstruction des grilles

Obstruction des réseaux publics d'assainissement



QUE FAIRE DE CES REJETS ?

DÉCHÈTERIE



HUILE DE MOTEUR
hydrocarbures, huile de
vidange



HUILE DE FRITURE



DÉCHET DIFFUS SPÉCIFIQUE
Acides, bases, peinture, vernis,
solvants, détergents, engrais, produits
phytosanitaires



CIMENT, PLÂTRE,
COLLE

ORDURES MÉNAGÈRES



LINGETTE







MÉGOT, CHEWING-GUM,
COTON-TIGE

21 JANVIER 2022 : LANCEMENT DU RECENSEMENT

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr**
et cliquez sur **ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT. NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT
- 2 **Saisissez vos codes d'accès personnels**
qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise

- 3 **Entrez ensuite les informations**
de votre logement
qui se trouvent sur la notice

- 4 **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.
- 5 **Validez et c'est terminé !** 

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
- Un recensement moins coûteux

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies par exemple, etc...

Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5001880?geo=COM-07322>

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

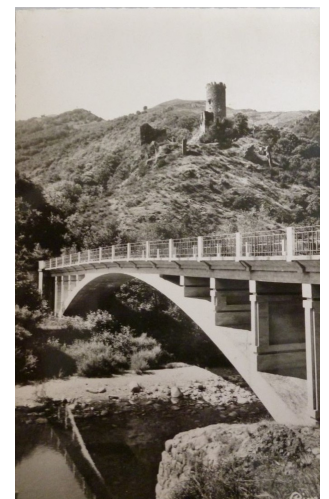
Pour la commune de Thueyts, le recensement sera effectué par 3 agents municipaux.

Il sera déposé dans votre boîte aux lettres un explicatif pour faire la démarche par internet. En cas de besoin, vous pourrez contacter l'agent recenseur.

PLAN DE RELANCE : LE PROGRAMME PONTS

Nous avons inscrit Thueyts au programme national ponts qui permettra à notre commune de bénéficier gratuitement du recensement de notre patrimoine d'ouvrages d'art.

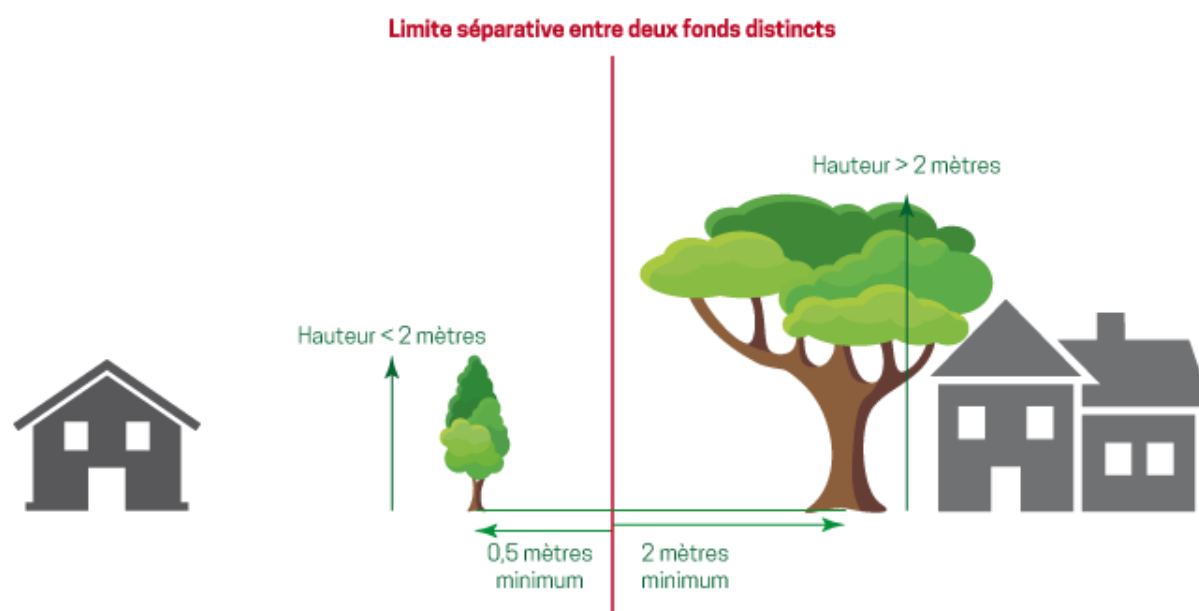
A l'issue de la phase 1, la commune disposera d'un recensement des ponts et murs de soutènement (murs aval portant la voirie communale) de son territoire et d'une première connaissance de la sensibilité de leur structure. La commune recevra un carnet de santé par ouvrage, initié à partir des premières données recueillies ; ce carnet comprend par ailleurs la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien) une évaluation plus précise est proposée.



LE TAILLAGE DES HAIES ET L'ENTRETIEN AUX ABORDS DES LIGNES...

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés.

Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.



***La haie de votre voisin est beaucoup trop haute ? Trop large, elle déborde chez vous ?
Vous trouvez qu'elle est trop proche de votre maison ?***

Si la haie de votre voisin ne respecte pas les critères de distance imposés, vous pouvez lui demander qu'il la taille ou qu'il la retire.

Les règles d'entretien des arbres et haies :

Si la haie est mitoyenne :

- Vous pouvez la tailler de votre côté, jusqu'à la limite de votre propriété.
- Vous pouvez détruire la partie de haie située de votre côté, charge à vous de construire un mur bordant votre limite de propriété.
- Même chose pour les racines qui se trouvent dans votre jardin : vous pouvez les sectionner.

*À savoir : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie.
De plus, toute plantation placée sur la limite séparative
de deux propriétés est « réputée mitoyenne ».*

À l'inverse, si l'arbre ou la haie est sur le terrain du voisin mais que des branchages dépassent sur le vôtre (haie qui s'est étoffée ou branches d'arbres situées en hauteur qui surplombent votre jardin), votre voisin a l'obligation de prendre en charge la taille ou l'élagage des végétaux.

À noter : Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre.

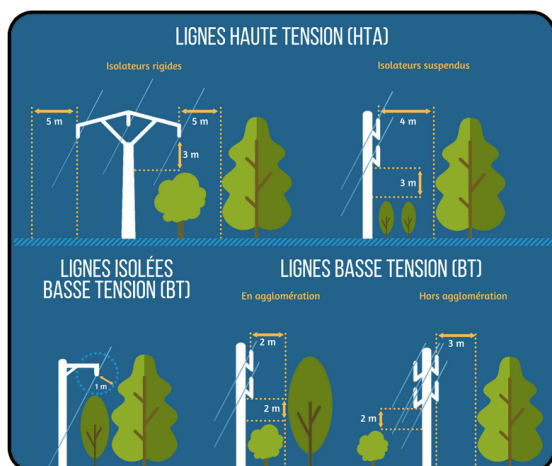
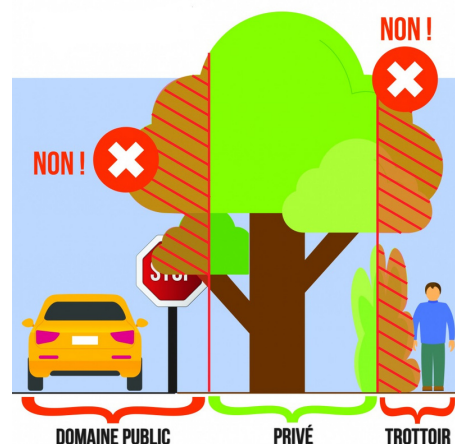
Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.



Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom, l'éclairage public...

De plus, les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services électroniques de communication.

Il est rappelé qu'en tant que propriétaire, il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations situées aux abords du réseau.

NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION À LA POPULATION

Afin de respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD), l'application PanneauPocket remplace le service de SMS.

Gratuite, sans inscription et sans recueil de données personnelles, l'application PanneauPocket vous permettra de recevoir les actus de votre commune, animations, réunions, prévisions de travaux, informations de la part des associations..., en temps réel sous forme de photos, d'images, de fichiers PDF, de liens cliquables...



PLUI : ENQUÊTE PUBLIQUE

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif pour procéder à l'enquête publique du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en Mairie du 15 novembre au 17 décembre 2021.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences en Mairie de Thueyts. Les dates et heures seront communiquées prochainement.



TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Les élus de la liste Concordance Thueyts ont toujours pour objectif d'impliquer tous les habitants dans la vie de la commune. Il n'y a pas de meilleure façon que de s'engager dans une association pour contribuer au bon fonctionnement de la société.

La liste Concordance Thueyts continuera à soutenir ceux qui s'impliquent pour le village.

Dans la continuité de notre profession de foi, la parole sera donnée aux jeunes. Contrairement à ce qui se faisait depuis des années, nous les questionnons, en particulier dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes, sur leurs attentes en équipements sportifs et culturels.

Nous pouvons ainsi réaliser ce qui convient le mieux à la majorité des jeunes Athogiens.

Ce trimestre nous vous avons programmé plusieurs animations afin d'inclure la culture à notre territoire. Avant même la pandémie de Covid-19, elle n'était pas suffisamment mise en avant dans notre village. Nous ne nous contenterons pas de la période estivale pour proposer des manifestations culturelles car Thueyts est avant tout un village où l'on vit à l'année.

La liste Concordance Thueyts continuera à vous proposer, tout au long de l'année, des rencontres diverses et variées afin de contribuer au lien social.

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

Incivilités

Nous rappelons que les dépôts sauvages d'encombrants sont interdits sur le territoire de la commune.

Récemment, un habitant eu la mauvaise surprise de découvrir sur un terrain lui appartenant un tas d'immondices.

En effet, des matériaux de construction, plastiques, gravats et divers ont été laissés là, à défaut d'être menés sur les plateformes à disposition situées non loin...

Le propriétaire a déposé plainte en gendarmerie, et suite à l'enquête le contrevenant a été découvert et une procédure pénale est en cours...



A venir à Thueyts : L'agenda



Jeudi 11 Novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les Morts pour la France



Jeudi 11 Novembre
14ème fête de la patate
dans le parc du château de Blou



Samedi 13 novembre
Loto du Rayon de Soleil



Samedi 27
et Dimanche 28 novembre
Marché de Noël
par l'association la Fabrik'



Samedi 11 décembre
Repas du C.C.A.S offert
aux aînés par la municipalité



Samedi 27 novembre
LABEAUME EN MUSIQUE
Compagnie OpérAzul
avec Rosas Das Rosas à l'Église



Jeudi 16 décembre
Spectacle de Noël
pour les enfants des écoles
Ouvert à tous

Cinéma LA VESPRADE - La Maison de l'Image

Le programme du Cinéma la Vesprade est disponible en Mairie, sur le site de la maison de l'image et sur l'application panneaupocket

La maison de l'image vous donne rendez-vous du 13 au 21 novembre 2021 pour partager et célébrer ensemble la diversité culturelle, sociale et artistique du cinéma européen.

Les équipes de l'Association Grand Ecran – Maison de l'Image et la SCOP Le Navire préparent d'ores et déjà cette 23ème édition (ou 22ème édition bis) avec:

- + de 70 films européens
- Un hommage à Bertrand Tavernier en la présence de Alain Choquart.
- Des leçons de cinéma, dont l'atelier-conférence « Le Champs des femmes » sur la thématique des femmes au cinéma
- « Le mystère Picasso », un ciné-concert électro-acoustique de François Régis
- Un focus sur le thème « Religion, politique et cinéma » avec des films et une table-ronde
- Une programmation spécifique Jeune Public
- L'exposition photographique « Territoires du cinématographe » par Frédéric Lecloux

Les Rencontres se tiendront à Aubenas au cinéma le Navire, à Vals les Bains, au cinéma les Quinconces mais également au cinéma La Vesprade de Thueyts et dans plusieurs villages de l'Ardèche méridionale.

Programme et informations à venir sur le site dédié: www.rencontrescinemas.eu

